



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie
Lectures (2002-2010) | Publications de 2005

Gadrey J. et Jany-Catrice F., 2005, Les nouveaux indicateurs de richesse, Paris, Editions La Découverte, Collection « Repères », 128 p.

Bruno Boidin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/1695>

DOI : 10.4000/developpementdurable.1695

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Bruno Boidin, « Gadrey J. et Jany-Catrice F., 2005, Les nouveaux indicateurs de richesse, Paris, Editions La Découverte, Collection « Repères », 128 p. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Lectures (2002-2010), mis en ligne le 05 janvier 2006, consulté le 14 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/1695> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.1695>

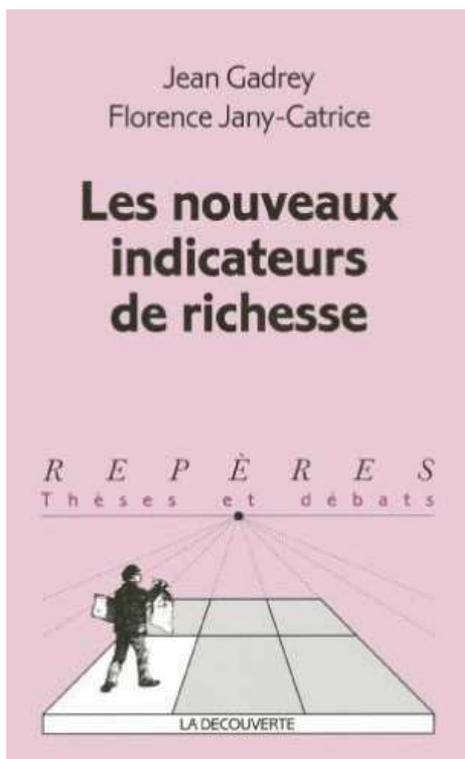
Ce document a été généré automatiquement le 14 avril 2022.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Gadrey J. et Jany-Catrice F., 2005,
Les nouveaux indicateurs de
richesse, Paris, Editions La
Découverte, Collection « Repères »,
128 p.

Bruno Boidin



- 1 L'ouvrage de Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice, respectivement Professeur Emérite et Maître de Conférences en Sciences Economiques à l'Université Lille 1, est paru dans un contexte particulier d'avancées significatives des indicateurs alternatifs au produit intérieur brut (PIB). Les auteurs proposent un bilan international de ces avancées. Leur objet central est celui des indicateurs synthétiques récents, apparus en particulier depuis les années 1990. Le choix de cette période n'est pas hasardeux puisque la création de l'indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le Développement en 1990 a été suivie d'un foisonnement d'indicateurs composites cherchant à dépasser les limites du PIB.
- 2 Les auteurs précisent d'emblée qu'ils excluent de leur analyse certains indicateurs, en particulier les mesures non synthétiques, celles dont la notoriété n'est pas établie, ou encore les tentatives qui ne leur semblent pas à même de fournir une base fiable de comparaisons internationales (le capital social par exemple). Il est vrai que, malgré leur relative nouveauté, les indicateurs alternatifs de richesse sont de plus en plus nombreux. Le sujet est donc vaste et les auteurs devaient procéder à des choix.

L'esprit de l'ouvrage

- 3 Si cet ouvrage est synthétique, comme l'exige le format demandé dans cette collection, il ne se limite pas à une présentation technique des indicateurs. Les auteurs ont privilégié une approche plus personnelle, celle de ce que l'on pourrait appeler des « économistes citoyens ». On perçoit cette posture de l'expert engagé à travers chacun des chapitres qui, loin d'étudier les seuls apports et limites techniques des indicateurs, met en perspective ces derniers dans une démarche de contribution au débat sur « ce qui compte vraiment » dans une société.
- 4 Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice cherchent ainsi à démystifier l'idée selon laquelle les indicateurs dominants le seraient devenus grâce aux seuls critères d'une suprématie technique ou d'une supposée capacité à cerner la « vraie » richesse. S'inspirant notamment des travaux de Fourquet sur l'histoire des comptes nationaux, et de ceux des approches conventionnaliste et régulationniste, les auteurs posent l'hypothèse que les grands indicateurs statistiques dépendent des conventions politiques et des systèmes de valeurs. La « sélection » des indicateurs dominants à un moment donné de l'histoire résulte des conflits et des rapports de force. Reconnaître l'absence de neutralité dans ce domaine amène les auteurs à soutenir la nécessité d'ouvrir le débat sur les indicateurs à d'autres acteurs que les seuls experts.

Indicateurs étudiés et questions abordées

- 5 Les auteurs commencent leur tour d'horizon par une analyse critique du PIB, lisible par des non spécialistes de la question, et une présentation des indicateurs de développement humain et de progrès social (chapitres 2 et 3). Ces deux chapitres traitent donc d'une certaine méthode d'agrégation qui repose sur la moyenne pondérée de variables hétérogènes. C'est le cas de l'IDH et de « l'indice de santé sociale », qui tous deux présentent l'intérêt d'attirer l'attention sur d'autres dimensions que la richesse monétaire, et surtout d'inciter à l'étude plus détaillée des différentes composantes. Le BIP 40 (« Baromètre des inégalités et de la pauvreté ») propose une transposition de l'indice de santé sociale à la France, et « l'indice de sécurité personnelle » (ISP) offre les avantages de retenir certaines dimensions peu présentes dans les indicateurs précédents, et d'être l'un des rares indices à combiner des dimensions objectives et subjectives du bien-être, ce qui permet d'étudier les écarts entre ces deux types de données.

- 6 Les chapitres 4 et 5 abordent notamment les indicateurs proposant une monétarisation de certaines variables. J. Gadrey et F. Jany-Catrice y précisent également leur position concernant la nécessaire ouverture des débats au-delà du cercle des spécialistes. Ainsi, dans leur présentation des « PIB corrigés », les auteurs soulignent, certes, les nombreuses critiques portées à l'encontre de ces indicateurs, en particulier le caractère potentiellement infini de la liste des facteurs à prendre en compte. Mais ils ne font pas de cet argument une raison de rejet des indicateurs concernés. Au contraire, c'est au débat public que revient, selon eux, le soin de définir ce que la société veut ou ne veut pas compter. Les conventions sur la richesse évoluent et peuvent amener à intégrer ou rejeter certaines composantes positives ou négatives dans la mesure du bien-être. Leur analyse des « PIB verts » et de « l'indice de bien-être durable » va dans le même sens. J. Gadrey et F. Jany-Catrice, tout en soulignant le caractère très perfectible et approximatif de telles mesures, considèrent que celles-ci ne doivent cependant pas être rejetées car elles constituent une information importante sur des tendances de fond et sont à ce titre des sources importantes de débats.
- 7 Une autre illustration de cette position des auteurs se trouve dans le chapitre 6 consacré intégralement à « l'indice de bien-être économique » de Osberg et Sharpe. Pour nos auteurs, cet indicateur est probablement l'un des plus intéressants parmi les « nouvelles » tentatives lancées depuis une vingtaine d'années. D'abord il combine deux grands types de méthodes d'agrégation souvent séparées (voir d'une part les chapitres 2 et 3, d'autre part les chapitres 4 et 5) : la moyenne pondérée de variables hétérogènes et la monétarisation de certaines variables. L'indice ainsi calculé amène à des résultats essentiels sur l'écart croissant entre l'évolution de la richesse monétaire et celle de l'indice de bien-être. Ensuite cet indice est « *le plus susceptible de fournir une base de dialogue avec la communauté des spécialistes de la comptabilité nationale* » (p. 81). C'est dire encore l'importance que les auteurs accordent à la capacité d'un indicateur de susciter des débats portant sur des choix de société.
- 8 Dans les deux derniers chapitres, les auteurs proposent une prise de recul sur les indicateurs étudiés à travers deux questions. La première de ces questions est celle de l'évaluation des indicateurs (chapitre 7). Ils présentent et appliquent une grille d'évaluation multicritères, qui distingue les aspects techniques des indicateurs de l'usage politique qui peut en être fait. Cette distinction découle logiquement de la volonté des auteurs de dépasser une évaluation qui reposerait sur des critères uniquement techniques. Le chapitre 8 constitue un exercice de prospective autour d'une autre question : va-t-on vers des comptes de la nation centrés sur le développement humain durable ? En partant des travaux originaux de Vanoli et Fourquet sur l'histoire de la comptabilité nationale, les auteurs défendent l'idée centrale de leur ouvrage : les comptes nationaux sont « *très "politiques" dans leurs choix* » (p. 104), c'est-à-dire fondés sur des « conventions politiques ». En outre « *les controverses actuelles sur les indicateurs ne sont pas moins politiques et morales que les débats fondateurs* » (p. 106). En somme, la neutralité est un leurre dans le domaine des grands indicateurs.
- 9 La conclusion de l'ouvrage achève la démarche prospective adoptée dans le dernier chapitre. Les auteurs estiment peu probable « *qu'une aggravation de la crise économique et sociale mondiale aboutisse à affaiblir les positions des avocats d'une relativisation de la religion de la croissance* » (p. 110) : d'une part l'initiative locale et territoriale (y compris celle des pays du Sud dans la définition des conventions de développement) est aujourd'hui

beaucoup plus forte et contribue à ne plus restreindre le débat aux spécialistes isolés et aux institutions influentes. D'autre part, l'influence croissante des femmes dans la vie politique revalorise les critères humains, sociaux et environnementaux du développement.

Commentaires et pistes de réflexion

- 10 De façon générale, on peut saluer un ouvrage clair et stimulant qui met l'accent sur les enjeux cruciaux liés aux nouveaux indicateurs de richesse. Mais ce qui fait selon nous la première force de cet ouvrage est de prendre à contre-pied les approches souvent essentiellement technicistes pour, au contraire, proposer et assumer un statut d'économistes citoyens. A ce titre, les auteurs soulignent que les qualités techniques d'un indicateur sont, certes, importantes, mais qu'elles ne suffisent pas et qu'il convient d'adopter une démarche qui intègre les conventions admises sur l'importance de telle ou telle dimension de la « richesse ». C'est dans cet esprit également que Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice ne rejettent pas le PIB tout en étant favorables au renforcement du rôle de certains indicateurs de « PIB corrigé », qui sont à même de faire apparaître plus clairement d'autres aspects de la « richesse » sur lesquels existent des jugements de valeur concernant leur contribution positive ou négative au bien-être. Les auteurs nous invitent finalement à un nouveau programme de recherche. Ce programme est difficile puisqu'il nécessite de combiner des analyses qui portent à la fois sur des aspects techniques et sur des « valeurs », sans tomber dans le piège d'un supposé « bon sens commun ».
- 11 Je me risquerai maintenant à effleurer deux questions que cet ouvrage me semble soulever, même s'il le fait de façon implicite pour la première, et introductive pour la seconde. La première est celle de la place des « seuils d'irréversibilité » dans une présentation des indicateurs de richesse et de développement. La notion de seuil d'irréversibilité, souvent centrale dans les analyses sur la durabilité humaine, sociale et environnementale, n'est pas présente dans l'ouvrage des auteurs, peut-être parce que la notion de développement durable n'en constitue pas l'objet principal. Or, à titre d'illustration, les indicateurs en termes de « PIB corrigés », qu'ils abordent dans les chapitres 4 et 5, soulèvent le problème du modèle de soutenabilité proposé. La notion de soutenabilité fait débat entre une approche « faible » et une approche « forte » du développement durable. La durabilité « faible » vise à maintenir un stock total de richesses ou d'actifs (financiers, humains, naturels...) sans se préoccuper des évolutions actif par actif (approche formalisée par la « règle d'Hartwick » en 1978). D'une certaine façon, les « PIB corrigés » partent de ce principe puisqu'ils évaluent la richesse comme une somme de gains et de pertes, sans considérer que certaines pertes puissent être irréversibles (environnement, cohésion sociale, développement humain...). A l'inverse, la soutenabilité « forte » place un ou plusieurs actif(s) au centre des préoccupations, considérant que celui-ci a une valeur en soi (cf. par exemple Daly 1996). Le niveau de cet actif doit donc se maintenir et sa perte ne peut être compensée. Ces deux approches ont été d'une certaine façon intégrées dans le modèle intermédiaire élaboré notamment par Pearce, Turner et Atkinson. Ces derniers admettent en effet une possibilité de compensation tout en considérant cette compensation impossible à partir d'un certain seuil de dégradation. Il convient alors de définir un seuil critique de dépréciation pour le ou les actif(s) soumis à cet effet.
- 12 Si les « PIB corrigés » constituent donc *a priori* une version faible de la soutenabilité, il me semble que l'approche de Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice vient montrer, de

façon apparemment involontaire, que les choses ne sont pas aussi simples. En effet, les auteurs soulignent que les conventions admises socialement dans un pays peuvent amener à ne retenir dans le calcul que des coûts ou des gains pour lesquels on estime qu'une dégradation ou une augmentation constitue un élément central du bien-être. Cela ne revient-il pas à introduire d'une autre façon un critère de soutenabilité forte, même si, techniquement, l'indicateur demeure l'expression d'une soutenabilité faible ? Dans ce cadre, ce sont les conventions sur « ce qui compte vraiment » qui constitueraient un critère de sélection des actifs dont la soutenabilité doit être forte.

- 13 Bien entendu cette interprétation, peut-être imprudente, n'est pas sans soulever des problèmes techniques. La soutenabilité forte ne se réduit pas à la présence d'une dimension dans le calcul du bien-être. Pour tenir compte des problèmes d'irréversibilité, on pourrait alors soit admettre que les « PIB corrigés » doivent être examinés en observant toujours les niveaux atteints dans chacune des composantes et non pas seulement le niveau général de l'indicateur ; soit chercher à définir des seuils d'irréversibilité pour les composantes reconnues comme « fortes ». Considérons par exemple un PIB corrigé dans lequel l'une des composantes subit une dégradation irréversible, faut-il dès lors affecter à cette dégradation un poids infini de sorte que le PIB corrigé reflète lui-même une situation insoutenable ? Les auteurs évoquent indirectement dans un encadré (p. 61) les difficultés auxquelles est confronté ce type d'indicateurs, y compris les pertes irréversibles de certaines variables. La question mérite peut-être d'être creusée davantage.
- 14 La deuxième question que j'aborderai est d'une autre nature et probablement moins centrale dans leur ouvrage. Elle concerne la réalité du contexte institutionnel favorable évoqué par Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice dans leur conclusion. A l'issue de leur exercice prospectif, les auteurs se veulent en effet optimistes à propos de la place future des indicateurs de développement humain durable. Parmi les trois raisons évoquées, ils avancent « *l'influence politique accrue des pays du Sud dans les conventions de développement* » (p. 111). Cette tendance est-elle vérifiée ? Il est vrai que, depuis la fin des années 1990, l'orientation des programmes d'aide internationale et l'évolution des négociations à l'échelle mondiale peuvent inciter à l'optimisme. Mais la situation apparaît en réalité bien plus contrastée, en particulier du point de vue des écarts entre les discours sur la participation des pays pauvres à la « gouvernance mondiale » et leur situation réelle, notamment dans le domaine du développement humain. Deux aspects de cette idée peuvent être avancés.
- 15 Le premier aspect concerne les écarts entre les intentions affichées par les institutions internationales vis-à-vis des pays pauvres et la mise en œuvre des programmes de « réduction de la pauvreté ». Depuis 1999, la « solidarité internationale » est largement orchestrée par les « nouvelles » stratégies de réduction de la pauvreté que mènent les « Institutions de Bretton Woods » avec l'accord des pays les plus riches (Cling, Razafindrakoto et Roubaud, 2003). Or sous un vernis de « participation » des pouvoirs publics locaux aux politiques de réduction de la pauvreté, les premiers bilans de ces expériences soulignent plutôt une appropriation locale de pure forme et une mainmise toujours forte des Institutions de Bretton Woods (cf. par exemple Meier et Raffinot, 2005).
- 16 Le deuxième argument à trait à l'écart entre le consensus apparent sur la nécessité du multilatéralisme (dans tous les domaines, y compris celui du développement humain) et le développement de stratégies bilatérales de la part de certains acteurs. C'est par

exemple le cas du financement de la lutte contre le Sida, le paludisme et la tuberculose. Le Fonds Mondial contre le Sida, le paludisme et la tuberculose a été créé en janvier 2002 dans un esprit de multilatéralisme. Les difficultés du Fonds Mondial sont révélatrices des tiraillements et réticences au sein des pays riches. Parmi les pays les plus aisés, la somme des engagements et des versements effectifs est bien inférieure aux ressources annoncées et nécessaires pour mener une véritable action d'envergure. Ce contexte peut favoriser une approche bilatérale plutôt que multilatérale de la politique d'aide. Cette stratégie pose problème puisqu'elle tend à favoriser les accords déséquilibrés entre les pays, et va à l'encontre de la conception initiale du Fonds qui était d'agir de façon collective sur une question de droits humains considérés comme prioritaires. La même interrogation apparaît en ce qui concerne les décisions relatives à la dette des pays du « Sud ». Les débats actuels au sein des pays riches portent sur la priorité à donner entre une politique d'aide et une politique de don. Si l'influence des pays favorables aux dons augmentait, cela donnerait moins de poids aux organisations multilatérales, et plus aux accords bilatéraux qui tendent à soumettre les pays pauvres aux stratégies géopolitiques des donateurs. Mais nous revenons ici à une question prospective, qui dépasse largement l'objet et le cadre de l'ouvrage de Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice...

BIBLIOGRAPHIE

Cling J.P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2003), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, 2^e édition, DIAL/IRD/Economica.

Daly H. (1996) *Beyond growth: the economics of sustainable development*, Boston, Beacon Press.

Hartwick J. (1978), « Substitution among exhaustible resources and intergenerational equity », *Review of Economic Studies*, vol. 45, n°2.

Meier R., Raffinot M. (2005), « S'approprier les politiques de développement : nouvelle mode ou vieille rengaine ? Une analyse à partir du Burkina Faso et du Rwanda », *Revue Tiers – Monde*, tome 46, n°183.

Pearce D., Turner K. (1990), *Economics of natural resources and the environment*, Harvester Wheatsheaf, London..

Pearce D., Atkinson G.D. (1993), « Capital theory and the measurement of sustainable development : an indicator of “ weak ” sustainability », *Ecological Economics*, Vol. 8, n°2

• Voir la fiche sur le site des éditions La Découverte

AUTEUR

BRUNO BOIDIN

Maître de conférences, économie, CLERSE-IFRESI, Lille1?Co-responsable de la rubrique
Varia.?bruno.boidin@univ-lille1.fr